



Laga Newsflash

Promotions et augmentations de salaire de fin d'année : ne négligez pas les effets de l'indexation

La fin d'année est souvent synonyme de bilan pour les entreprises. C'est donc souvent à cette période que les décisions relatives aux promotions, augmentations liées au mérite, bonus, etc., sont prises.

Ne pas négliger l'indexation

Au mois de janvier, les salaires augmentent également en vertu du **mécanisme d'indexation** applicable aux employeurs de différentes commissions paritaires. Ceci signifie que les salaires augmenteront automatiquement d'un certain pourcentage, défini en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

C'est par exemple le cas dans la CP 200 (commission paritaire auxiliaire pour employés), les CP 118 et 220 de l'industrie alimentaire, etc.

Prévenir les conséquences inattendues

En principe, l'indexation vient **s'ajouter aux augmentations** de salaire déjà octroyées au niveau de l'entreprise avant indexation.

De plus, si l'augmentation de salaire octroyée au niveau de l'entreprise prend cours avant ou en même temps que l'indexation, le pourcentage d'indexation sera calculé sur le salaire dans sa totalité, en ce compris donc l'augmentation accordée par l'entreprise. Ceci amplifiera donc encore l'effet de l'indexation.

Si l'indexation ne peut pas être imputée sur les augmentations de salaire octroyées précédemment ou simultanément, l'entreprise peut donc être confrontée à une augmentation imprévue du coût de son personnel.

Quelle assistance pouvons-nous apporter ?

Nous pouvons vous aider à déterminer la meilleure manière d'anticiper ou de limiter ces effets inattendus, conformément aux règles en vigueur.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou si vous souhaitez en discuter avec nous.

Stijn Demeestere, Advocaat-vennoot/Avocat associé, Tel: + 32 2 800 71 42, Email: sdemeestere@laga.be

Julien Hick, Advocaat-vennoot/Avocat associé, Tel: + 32 2 800 70 66, Email: juhick@laga.be

Astrid Herremans, Advocaat/Avocat, Tel: + 32 2 800 70 85, Email: aherremans@laga.be

Robert Invijajev, Advocaat/Avocat, Tel: + 32 2 2 639 48 36, Email: rinvijajev@laga.be



Laga
Gateway building
Luchthaven Brussel Nationaal 1J
1930 Zaventem
Belgium

A top legal practice in Belgium, Laga is a full service business law firm, highly recommended by the most authoritative legal guides. Laga comprises approximately 140 qualified lawyers, based in Brussels (Zaventem and Woluwé), Antwerp, Ghent and Kortrijk. Laga offers expert advice in the fields of banking & finance, commercial, corporate/M&A, employment, IT/IP, public/administrative, insolvency and reorganisations, real estate, tax law, tax and legal services for high-net-worth families and individuals (Greenille by Laga), and litigation. Where appropriate to ensure a seamless and comprehensive high-quality service, Laga lawyers work closely with financial, assurance and advisory, tax and consulting specialists, and with select EU and US law firms.

Laga provides thorough and practical solutions tailored to the needs of clients ranging from multinational companies, national large and medium-sized enterprises, financial institutions, and private clients to government bodies.

More information: www.laga.be

© 2018, Laga, Belgium - The content and layout of this communication are the copyright of the law firm Laga or its contributors, and are protected under copyright and other relevant and intellectual property rights laws and regulations. No reproduction in any form or through any medium is allowed without the explicit consent of Laga or its contributors.

[Subscribe](#) | [Unsubscribe](#)